

SOCIAL

Les « obsèques service public » à bas coût ont enfin la cote

PERSONNE n'en parle. Ni les pompes funèbres, ni les hôpitaux, ni les villes. Et pourtant, sans publicité, le nombre d'obsèques « service public » proposées dans la petite couronne explosive. Elles ont augmenté de 30 % en 2013 par rapport à 2012. Le principe de ces funérailles ? C'est la possibilité pour tous les habitants des 82 collectivités adhérentes au Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne de bénéficier aux Pompes Funèbres Générales d'obsèques standard pour seulement 1 657 € (sans les frais d'inhumation). Un tarif très avantageux quand on sait que le prix moyen des obsèques se situe entre 3 500 et 4 000 €.

Un sujet qui reste tabou

Comment est-ce possible ? Ces pompes funèbres choisies comme déléguées par le syndicat rognent sur leurs bénéfices mais elles sont les seules, en contrepartie, à pouvoir revendiquer cette délégation officielle de la ville. Seules conditions pour qu'une famille en bénéfice : il faut habiter l'une des communes du syndicat et le défunt doit être décédé dans l'une de ces villes ou à Paris. « Le nombre de ces contrats a plus que doublé en cinq ans », se réjouit

muniquer dans sa ville sur les « obsèques service public ». Résultat : sa commune est celle en Ile-de-France où l'on en signe le plus. « J'ai trouvé qu'il était important qu'une collectivité reste aux cotés des familles dans des moments difficiles. Qui il n'y ait pas seulement un opérateur de pompes funèbres pour les conseiller », explique-t-il.

Sur les 26 847 décès en 2013 en petite couronne (92, 93 et 94), seulement 914 ont donné lieu à des « obsèques service public ». Or, toutes les communes de grande couronne pourraient intégrer le syndicat et bénéficier de ce contrat. « Mais de plus en plus de villes nous rejoignent », constate Catherine Dumas. « Tout le monde y vient parce que c'est un vrai service », résume le maire de Champs-sur-Marne. « Quand j'ai découvert ces obsèques, j'ai demandé à ce qu'il y ait un article dans le magazine municipal. On m'a répondu que ce n'était pas possible, qu'on ne voulait pas parler de la mort. »

DENIS COURTINE
La liste des communes faisant partie du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne sur www.sifurep.com.



Cimetière de Crétel (Val-de-Marne), jeudi après-midi. Ce dispositif permet de payer seulement 1 657 € (sans les frais d'inhumation) pour des obsèques standard, au lieu de débourser entre 3 500 € et 4 000 €. (LPDC)

ce. Ensuite, le porte-monnaie de plus en plus léger des familles. Enfin, le bouché-a-oreille. Parce qu'il a été président de ce syndicat, le maire (PCF) de Champigny (Val-de-Marne), Dominique Adenot, s'est mis à comp

LOISIRS

La folie d'Halloween au Stade de France



(LP/Deiphine Goedsetzen)

■ Soirée à glacer le sang, hier, dans une arène du Stade de France envahie par les zombies, squelettes et autres vampires. À l'occasion d'Halloween, le temple du sport a pris des allures de galerie des horreurs. Il proposait une visite nocturne « au cœur de l'étrange », ponctuée d'effrayantes animations et de distribution de bonbons. Que les amateurs d'épouvante se rassurent, une dernière nocturne se tient ce soir, à vos costumes !

► **Retrouvez Notre diaporama sur www.leparisien.fr**
De 16 h 30 à 21 h 30 au Stade de France, à Saint-Denis (93). Tarif : 15 €, pass famille (4 billets) : 50 €. Réservation sur www.stadedefrance.com.